

Conseil Municipal du 26 juin 2023

à 18h00

N°ordre 5
N° identifiant 2023-0080

Titre Approbation des Comptes Administratifs 2022

Rapporteur(s) M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation 20/06/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Robert ROCHAUD

PJ.
Rapport synthétique du budget Principal du Compte administratif
Rapport synthétique des budgets annexes du Compte administratif
Rapport 2022 du Compte administratif

Membres en exercice	0	
Quorum	27	

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants _____	Mandataires _____
---------	---	----------------	-------------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--

La séparation de l'ordonnateur et du comptable est un principe budgétaire. L'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses. Le comptable est le seul chargé du paiement des dépenses et de la prise en charge des recettes.

Chacun en ce qui le concerne doit établir un bilan financier de sa comptabilité. Celui de l'ordonnateur est le Compte Administratif (CA) et celui du comptable est le Compte de Gestion.

Le Conseil municipal délibère sur le CA qui lui est présenté annuellement en disposant de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable public. Le CA doit être arrêté en présence du Compte de Gestion. En effet, les deux documents retraçant la comptabilité de la collectivité doivent être concordants.

Budgets	Investissement		Fonctionnement
	Réalisé	Reste à réaliser	Réalisé
Principal			
Dépenses	39 439 827,69	31 946,99	118 941 912,81
Recettes	44 819 079,43	5 673 108,23	131 567 117,20
Resultat de l'exercice 2022	5 379 251,74	5 641 161,24	12 625 204,39
Résultat antérieur	-12 874 991,90		900 000,00
Resultat cumulé net (Hors restes a réaliser)	-7 495 740,16		13 525 204,39
Service funéraire			
Dépenses	1 100,00		28 310,92
Recettes	11 113,77		50 087,35
Resultat de l'exercice 2022	10 013,77	0,00	21 776,43
Résultat antérieur	19 028,31		31 516,69
Resultat cumulé net (Hors restes a réaliser)	29 042,08		53 293,12
Locations immobilières et bases de loisirs			
Dépenses	143 263,84	2 500,00	680 468,24
Recettes	124 991,62		681 726,12
Resultat de l'exercice 2022	-18 272,22	-2 500,00	1 257,88
Résultat antérieur	161 686,23		114 621,64
Resultat cumulé net (Hors restes a réaliser)	143 414,01		115 879,52

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'adopter les Comptes Administratifs 2022 des budgets de la ville de Poitiers joints en annexe et arrêtés comme indiqué dans le tableau figurant ci-dessus.

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Robert ROCHAUD

RESULTAT DU VOTE	
-------------------------	--

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	7.1	Decisions budgetaires	